



Associations



Dossier de demande de subvention

6-1. Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹⁴. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action : AuditionSolidarité est intervenue au sein du Conservatoire de Musique de Chaumont (52) et de Charleville Mézières (08) afin de sensibiliser les élèves-musiciens, les professeurs, les dirigeants-secrétaires et les parents à prendre soin de leurs oreilles quotidiennement.

Sur Chaumont, 2 séances avec des classes CHAM, 1 séance avec musiques actuelles, 2 classes de formation musicale, 1 séance avec les professeurs et en soirée une présentation lors d'une audition (élèves et parents).

Sur Charleville-Mézières, 3 séances avec des classes FM, 1 séance avec les professeurs et 2 séances avec des classes CHAM.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

1240 élèves (âgés de 7 à 20 ans avec une grande dominante de jeunes) et 73 professeurs ont été sensibilisés ; y rajouter les 16 dirigeants-secrétaires ainsi que les parents (délicat à quantifier).

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Au sein du Conservatoire de musique de Chaumont du 17 au 19 janvier 2017 et au sein du Conservatoire de musique de Charleville Mézières les 23 et 24 novembre 2016.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

OUI, les objectifs ont été pleinement atteints.

Informations importantes :

AuditionSolidarité privilégie la relation humaine dans sa démarche de prévention : c'est Jean-Yves Paquelet qui va sur le terrain et qui rencontre en direct les élèves musiciens, les professeurs et les dirigeants-secrétaires, très important ! C'est un dialogue humain, un échange d'informations, de connaissances, une vraie éducation auditive.

Nous croyons et nous voulons une relation humaine soutenue par des outils pédagogiques ludiques ; l'impact est beaucoup plus fort et le message est gravé dans la tête des musiciens... c'est un travail en profondeur.

Un constat très positif à ce jour : l'ouverture de conscience de plus en plus grande de la part des directeurs de structures musicales ; aujourd'hui, c'est eux qui nous appellent pour mettre en place une SEMAINE DE PREVENTION dans leur propre structure, c'est parfait ! Il y a 4 ans, nous devions argumenter très fort pour leur faire comprendre et intégrer cette démarche importante ! A force de marteler, nous allons y arriver...

A noter également : qu'il était important que Jean-Yves Paquelet soit un musicien à la base et issu du milieu musical-pédagogie car ex-enseignant de musique ; il a une très belle expérience musicale et maîtrise parfaitement son sujet. Le fait d'être musicien est fortement apprécié des dirigeants et des professeurs (très bel accueil et confiance de ces derniers).